



**Communiqué de presse
CS/2584**

Conseil de sécurité
4861^e séance – matin

**CONSEIL DE SECURITE: LE SECRETAIRE GENERAL ADJOINT AUX
AFFAIRES POLITIQUES S'INQUIETE DE L'IMMOBILISME QUI
CARACTERISE LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT**

Un mois après la dernière réunion d'information sur la situation au Moyen-Orient, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, Kieran Prendergast, a souligné, ce matin, devant le Conseil de sécurité que la période d'inertie, d'allégation d'excuses et de conditionnalité dans le processus de paix au Moyen-Orient devait prendre fin, la paix ne pouvant pas être prise en otage par l'extrémisme. Il existe maintenant un Gouvernement palestinien, et le Gouvernement israélien a réaffirmé son engagement en faveur du processus de paix, a-t-il rappelé.

Depuis mon dernier exposé, a poursuivi M. Prendergast, l'inaction a caractérisé la situation au Moyen-Orient, même si le mois passé a été marqué par une quiétude relative mais également par l'attentisme des parties. Le Gouvernement israélien attendait que l'Autorité palestinienne forme un gouvernement qui soit en mesure de lutter contre le terrorisme tandis que l'Autorité palestinienne attendait qu'Israël mette fin à ses opérations armées. De son côté, la communauté internationale attendait que les parties fassent des progrès. Maintenant que l'Autorité palestinienne dispose d'un nouveau Premier Ministre, nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre. Les parties, mêmes si elles ne négocient pas directement, peuvent toutefois s'acquitter des obligations que leur dicte la Feuille de route.

L'Autorité palestinienne, a précisé M. Prendergast, doit confronter et maîtriser les groupes militants qui mènent des attaques terroristes à l'encontre des Israéliens. C'est sur la base de résultats que devra être jugée l'Autorité palestinienne. Dans ce cadre, le processus de réforme est critique, non seulement au niveau de la sécurité mais également pour promouvoir un Etat palestinien démocratique et prospère. Le Premier Ministre israélien, qui a affirmé sa détermination à mettre en œuvre la Feuille de route, doit prendre des mesures immédiates afin de bâtir la confiance, notamment par l'allègement des bouclages, l'arrêt de la construction des colonies de peuplement, la destruction des avant-postes et la cessation de la construction du mur de séparation. Israël, tout comme l'Autorité palestinienne, devra également être jugé sur la base de ses actions. La communauté

internationale doit, par le biais du Quatuor, aider activement les parties à mettre en œuvre la Feuille de route. Nous serons aussi jugés par nos actes.

La menace terroriste pèse sur Israël et l’Autorité palestinienne a fait peu pour régler ce problème. De leur côté, les Palestiniens continuent de souffrir du bouclage des territoires et des opérations militaires israéliennes. Malgré la Feuille de route, Israël a aussi peu fait pour y remédier. De plus, la violation de la Ligne bleue par les deux parties ne fait qu’exacerber les tensions. Depuis mon dernier exposé, cinq Israéliens et 39 Palestiniens ont été tués, ce qui porte à 2 947 le nombre de Palestiniens tués et 862 celui des Israéliens depuis septembre 2000. Nous attendons que le nouveau Premier Ministre palestinien, Ahmed Koreï, prenne des mesures immédiates pour restaurer l’ordre public et l’état de droit et confronte les auteurs de violences. Les Nations Unies feront, quant à elles, tout ce qui est en leur pouvoir pour aider M. Koreï à mettre en œuvre la Feuille de route.

Sur le plan humanitaire, la situation des Palestiniens continue de se détériorer. Les restrictions de mouvement étouffent l’économie palestinienne. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), les 757 barrières érigées en divers endroits de la bande de Gaza affectent la liberté de circulation de 2,3 millions de personnes.

Les restrictions imposées à la liberté de mouvement affectent la capacité des donateurs à poursuivre leurs activités. Les mesures de sécurité prises par Israël ont considérablement entravé les efforts d’assistance économique, sociale et humanitaire à la population civile palestinienne. Le Gouvernement israélien a assuré qu’il permettrait le bon déroulement de ces opérations, mais ces assurances contrastent nettement avec la situation sur le terrain, notamment en l’absence d’un interlocuteur autorisé du côté israélien. Nous appelons donc Israël à prendre des mesures concrètes immédiates. Nous reconnaissons le droit d’Israël à défendre son peuple du terrorisme, mais cela ne doit pas se faire aux dépens du peuple palestinien dans son ensemble, a souligné M. Prendergast.

La crise est aggravée par le déficit du financement de l’UNRWA, qui reste l’agence principale chargée du soutien aux réfugiés palestiniens. Le taux de croissance élevé de la population réfugiée, combinée à la détérioration économique de la situation, rend la situation potentiellement désastreuse. Près de 60% des réfugiés palestiniens vivent maintenant sous le seuil de pauvreté. Le Comité spécial de liaison de haut niveau des donateurs a été reporté afin de laisser plus de temps au Gouvernement palestinien.

La construction du mur de séparation se poursuit, malgré les appels lancés, notamment lors de la reprise de la dixième session extraordinaire d’urgence de l’Assemblée générale du 21 octobre 2003. Le mur de séparation est pleinement contraire à l’esprit de la Feuille de route; il accroît les souffrances, réduit la confiance et éloigne la réalisation de la vision de deux Etats vivant côte à côte.

La situation le long de la Ligne bleue reste tendue. Le 27 octobre, le Hezbollah a lancé des tirs de roquettes et de mortier sur les positions israéliennes dans la zone des fermes de Chaba’a, l’armée israélienne a répondu par des tirs de

mortier, d'artillerie et des bombes. A cette occasion, M. Roed-Larsen, Coordinateur spécial des Nations Unies pour le processus au Moyen-Orient, a publiquement réitéré notre appel au Gouvernement libanais afin qu'il exerce un contrôle sur l'usage de la force depuis son territoire et exhorté toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue. Israël a continué de violer l'espace aérien au-dessus de la Ligne bleue, ce qui a provoqué des tirs anti-aériens du côté libanais. Le 5 novembre, l'armée israélienne a informé la FINUL qu'elle avait trouvé près du village de Ghajar un certain nombre d'engins explosifs piégés, qu'elle a désamorçés.

De nouvelles initiatives alternatives, à savoir l'«Accord de Genève» et la déclaration de principe Ayalon-Nusseibeh, soulignent l'existence d'une vive aspiration à un règlement pacifique. Elles ont ranimé l'espoir, de chaque côté, que l'autre partie peut être un partenaire de paix. Il n'est ni utile ni constructif de passer du temps à analyser qui dispose de quelle autorité au sein du Gouvernement palestinien, ou de spéculer sur le sérieux de l'engagement du Gouvernement israélien envers le processus. Saisissons plutôt cette occasion pour juger les parties sur leurs actions, a conclu M. Prendergast.

* *** *